

*La communauté urbaine de Dunkerque,
La direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais,
Le rectorat de l'académie de Lille,
L'inspection académique du Nord,*

en lien avec,

*Le conseil général du Nord,
Le conseil régional Nord Pas-de-Calais*



Appel à candidatures lancé en direction des artistes des arts appliqués (design, mode, graphisme, ...)

en vue d'une **résidence-mission** prenant place
dans le cadre du contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A.)
de la communauté urbaine de Dunkerque
dans le département du Nord

Cadre de la résidence-mission

La communauté urbaine de Dunkerque, la direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais, le rectorat de l'académie de Lille et l'inspection académique du Nord ont souhaité s'engager, en partenariat étroit avec les différentes structures culturelles professionnelles du territoire, dans la réalisation d'un contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A.).

La communauté urbaine de Dunkerque, les villes et les partenaires de l'agglomération ont depuis de très nombreuses années, initié et développé, avec notamment le concours de l'Éducation nationale et du ministère de la culture, des programmes d'éducation et de sensibilisation, affichant une volonté permanente d'offrir aux enfants du territoire, aux jeunes et à leur famille, l'accès le plus large possible à l'offre culturelle et artistique.

Dans un objectif ambitieux de généralisation, il a ainsi été décidé de mettre en place un C.L.E.A. d'agglomération, intitulé **C.L.E.A. Dunkerque Grand littoral** pour une période de trois ans à compter de l'année scolaire 2013/2014.

Le C.L.E.A. prend également appui sur la stratégie culturelle d'agglomération dont l'ambition est d'affirmer la communauté urbaine de Dunkerque comme un territoire de création et d'innovation, tout en respectant et en mettant en valeur son patrimoine et sa mémoire.

L'ouverture prochaine de la Halle aux Sucres et son Learning Center «ville durable», la relocalisation du FRAC sur le site des anciens chantiers navals de France, la rénovation de la scène nationale le Bateau Feu, l'émergence sur le territoire d'un pôle de création contemporaine transdisciplinaire incarné par un dense réseau d'institutions culturelles (le LAAC, la MJC Rosendaël, le Chœur de Lumière à Bourbourg, etc.) mais aussi l'émulation engendrée par «Dunkerque 2013 capitale régionale de la culture» créent, entre autres, un contexte particulièrement favorable pour poursuivre cet objectif.

Dans ce cadre, 5 résidences-mission d'artistes s'inscrivant dans divers champs artistiques (musiques actuelles/jazz, conte et oralité, arts plastiques, image animée et arts appliqués) mais aussi dans une logique de transdisciplinarité, sont appelées à se tenir en simultané dans le courant de l'année scolaire 2013-2014.

Dans le cadre de ce présent appel à projet, il est recherché **un(e) artiste des arts appliqués (design, mode, graphisme,...)** francophone, français(e) ou étranger(e), dont la recherche et la production s'inscrivent dans le champ de la création contemporaine.

Définition de la résidence-mission

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur d'un public d'enfants et de jeunes âgés de 3 à 25 ans. Elle repose sur une pleine disponibilité de l'artiste, durant quatre mois, ainsi que sur une diffusion importante de son œuvre déjà accomplie et disponible, en lieux dédiés ou non. Cette diffusion s'envisageant en amont, pendant et éventuellement après la période de résidence. La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre.

Pour l'artiste-résident il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche éducative donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentation, réalisation). Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées se différenciant, toutefois, des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre cahier des charges et aux finalités différentes.

Tel un laboratoire d'éducation artistique se menant à l'échelle de la communauté urbaine de Dunkerque, ces actions sont à considérer comme autant de **gestes artistiques**, préparés en amont avec diverses équipes pédagogiques et/ou équipes éducatives déjà impliquées dans le domaine des arts et de la culture ou tout simplement désireuses de s'y inscrire. Elles sont aussi préparées avec les équipes en charge des structures culturelles concernées par le C.L.E.A. et plus particulièrement celles liées aux arts appliqués. (*voir annexe*).

Ces actions se menant en temps scolaire ou hors scolaire, ont pour objectif de permettre à un grand nombre d'enfants et de jeunes d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre. Ces actions peuvent avoir lieu aussi bien au sein des établissements scolaires, de centres sociaux, de centres de loisirs, de structures culturelles que dans l'espace public ou tout autre site qui paraîtra approprié à l'artiste-résident et à ses partenaires locaux.

Enjeux et objectifs

- permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre et une certaine familiarisation avec une démarche artistique forte, en lien avec un réseau de lieux culturels ;
- développer l'esprit critique de ces enfants et de ces jeunes par le biais de la discussion, d'échanges et de lecture d'œuvres ;
- contribuer au développement culturel et artistique du territoire ;
- mettre en place une éducation artistique cohérente mutualisant l'offre des structures culturelles de la communauté urbaine, celles des villes et les projets des établissements scolaires ;
- rendre la population actrice du pôle dunkerquois de création contemporaine ;
- développer les publics et réduire ainsi les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.

Déroulement

En amont de la période de résidence, l'artiste participe, si souhaitée(s) par les autorités locales de l'éducation nationale, à une « 27ème heure artistique » (*) au cours de laquelle il présentera son travail et sa démarche artistique et, à chaque fois que cela est possible, à une rencontre « premier contact » (**).

Au cours des toutes premières semaines de résidence, l'artiste-résident découvre le territoire et rencontre les différentes équipes pédagogiques et/ou équipes éducatives qui le souhaitent. Il peut s'agir aussi de professionnels de l'action sociale, de la politique de la ville, de la culture, des collectivités ayant aussi une action en direction de l'enfance et de la jeunesse. Ceci afin de permettre à ces équipes d'appréhender au mieux la démarche artistique de l'artiste-résident.

Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif. Elles peuvent également être très collectives, en croisant différents types de professionnels (enseignants, animateurs de centres de loisirs, responsables d'associations d'un même quartier, par exemple). Ces professionnels sont également invités à évoquer avec l'artiste la manière dont ils aimeraient faire percevoir sa présence, ainsi que celle de son œuvre, aux enfants et aux jeunes, dont ils ont la responsabilité. Il s'agit alors d'évoquer de simples pistes pouvant être empruntées pour ce faire.

Au cours du reste du séjour, se construisent entre l'artiste-résident et les différentes équipes de professionnels désireuses de s'impliquer définitivement, toutes sortes d'actions à mener en direction des enfants et des jeunes. Il s'agit de **gestes artistiques** qui se conçoivent le plus souvent possible en prenant l'établissement scolaire, le regroupement d'établissements scolaires, la structure de loisirs ou à vocation sociale pour unité de référence, et non la seule classe ou le micro-groupe.

Fortement imprégnés de la démarche artistique propre à l'artiste et/ou destinés à en favoriser la familiarisation ou la proximité, les gestes artistiques, qui peuvent être participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, sont toujours conçus afin de faire percevoir par le plus grand nombre, la singularité et la force de la démarche qui les sous-tendent.

Ces gestes, grands ou petits, peuvent se déployer aussi bien au sein des établissements scolaires, des centres de loisirs, des structures culturelles, que de l'espace public ou de tout autre lieu apparaissant approprié à l'artiste-résident(e) ainsi qu'aux équipes de professionnels co-constructrices. Ils sont également conçus en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents professionnels concernés, de leurs différents degrés d'implication possibles ainsi que de ceux des enfants ou des jeunes concernés.

Ces formes d'intervention de nature artistique se différencient, très nettement, des traditionnels « ateliers de pratique artistique » ou des « classes à projet artistique et culturel » et ne doivent donc pas se confondre avec ses dispositifs qui sont régis par d'autres cahiers des charges aux finalités différentes et qui relèvent aussi d'autres financements.

Tout au long de ces quatre mois de résidence-mission, l'œuvre déjà accomplie de l'artiste, et disponible à la diffusion, est présentée en lieux culturels spécialisés mais aussi en lieux qui ne le sont pas. Les modes d'exposition comme de médiation de ces productions sont aussi variés et renouvelés que possible, ils tendent également à l'innovation.

Ce sont au minimum **25** équipes pédagogiques, éducatives ou associatives, qu'est appelé à rencontrer l'artiste en vue de l'élaboration de gestes artistiques, durant son séjour.

Ces actions se menant en temps et hors temps scolaire, l'artiste sera amené à travailler 5 à 6 jours par semaine.

Il est à noter que des interactions entre les artistes bénéficiaires des 5 résidences-mission sont proposées.

Pour information, la communauté urbaine de Dunkerque, compte environ 200 000 habitants et 18 communes étendues sur 30 kilomètres, depuis le département du Pas-de-Calais jusqu'à la frontière belge. (Plus d'informations sur le site internet de la CUD: <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr>)

() La «27ème heure artistique» prend place dans le cadre des animations pédagogiques des circonscriptions scolaires et permet à un ensemble très conséquent d'enseignants de faire connaissance, de manière approfondie, avec un créateur et son travail. Cela revêt souvent la forme d'une rencontre très illustrée et laisse une part importante à l'échange.*

À chaque fois que possible, la «27ème heure artistique» s'ouvre aux autres professionnels impliqués dans le CLEA.

*(**) La rencontre «premier contact» est une conférence au cours de laquelle l'artiste mène une présentation de son travail, de sa démarche artistique, de manière assez comparable à ce que recouvre une «27ème heure artistique» mais avec une organisation temporelle permettant de réunir un auditoire plus diversifié encore (enseignants du second degré, animateurs, éducateurs, professionnels de la culture, famille, etc.).*

Pilotage de la résidence-mission

Dans le cadre du C.L.E.A, la direction de la culture de la communauté urbaine de Dunkerque assure la coordination générale du projet.

Pour cela, la communauté urbaine est accompagnée de plusieurs structures culturelles assurant en fonction des champs artistiques investis, le relais sur le territoire. A ce titre, elles sont invitées en amont de la résidence-mission à se positionner comme le ou les référents de l'artiste résident. A ces différents accompagnateurs, il faut joindre l'équipe de la coordination permanente (*) du C.L.E.A.

La communauté urbaine souhaite également associer à toutes les étapes du déroulement de la résidence-mission l'ensemble des structures culturelles qui le désirent, ainsi que les communes d'exercice de la résidence-mission.

Tous ces professionnels ont pour mission de guider l'artiste-résident dans sa découverte du territoire, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, d'organiser la diffusion de ses œuvres, de faciliter les rencontres avec les groupes de professionnels et d'aider à la réalisation des actions.

() La coordination permanente du CLEA rassemble des représentants de l'inspection académique du Nord, du rectorat de l'académie de Lille, de la direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais, du service culture de l'agglomération de Dunkerque ainsi que les structures culturelles associées. Elle est en charge du règlement des questions administratives, techniques, artistiques et culturelles.*

Période et durée de la résidence

La durée de la résidence-mission est de quatre mois, soit **16 semaines, du 15 janvier au 15 mai 2014.**

Conditions financières et moyens mis à disposition

L'artiste sélectionné(e) bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 12 000 € net (allocation calculée sur la base de 3 000 € net/mois) pour 4 mois de présence, prise en charge par la direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais (DRAC) et la communauté urbaine de Dunkerque.

Il ou elle est appelé(e) à résider, de manière effective, sur le territoire concerné durant sa mission. Pour cela, un lieu d'hébergement est mis à sa disposition et pris en charge par la communauté urbaine de Dunkerque.

L'artiste retenu doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel, ses frais de déplacement sur le territoire étant pris en charge (transports en commun et/ou carburant). Sont pris en charge également les frais liés à l'achat de matériel pédagogique et à la diffusion de ses œuvres (transports, accrochage). En revanche, les frais de déplacement de son lieu d'habitat personnel au territoire de mission (à l'exception d'un aller-retour) ainsi que les repas sont à sa charge.

La direction régionale des affaires culturelles prend, par ailleurs en charge le coût relatif à la tenue d'une « 27ème heure artistique » en amont de la résidence. La rencontre « *premier contact* » est également rémunérée par la communauté urbaine de Dunkerque.

Cadre juridique

Un contrat de résidence-mission spécifiant les engagements respectifs de la communauté urbaine de Dunkerque et de l'artiste accueilli est signé avant le début de la résidence.

Les conditions de diffusion des œuvres déjà existantes de l'artiste dans des lieux dédiés ou non, sont étudiées et contractualisées avec la communauté urbaine de Dunkerque.

Candidature

Peut faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France ou à l'international. L'artiste candidat(e) doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission. L'artiste doit maîtriser l'usage oral de la langue française. Il doit avoir le permis de conduire, en cours de validité, et disposer d'un véhicule personnel.

Les éléments à fournir sont :

- un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique ;
- un curriculum vitae ;
- une note d'intention décrivant la démarche globale envisagée dans le cadre de la résidence-mission ;
- une liste des œuvres disponibles pendant, avant ou après le temps de résidence.

NB. Il n'y a pas de projet à produire, ce présent appel à candidatures faisant déjà état d'un projet précis. La lettre de motivation peut, par contre, évoquer certaines des pistes que l'artiste-candidat(e) envisage de proposer aux équipes de professionnels rencontrées en vue de la co-réalisation de gestes artistiques.

La date limite de dépôt des dossiers, version papier (un exemplaire) et version numérique, est le vendredi 26 avril 2013.

Par voie postale :

Communauté urbaine de Dunkerque
Direction de la culture
A l'attention de Charlotte Kherzane
Pertuis de la Marine
BP 5530
59386 Dunkerque cedex 1

ET

Par voie électronique :

[clea@cud.fr](mailto:clea@ cud.fr)

Le dossier artistique doit être envoyé en un seul fichier PDF (20 Mo max.) et être intitulé du « Nom_Prénom de l'artiste-candidat + arts appliqués »

L'artiste peut, s'il le souhaite, enrichir cet envoi d'un DVD ou d'un CD pour les œuvres vidéos et /ou œuvres sonores. Ces éléments (dossier, DVD, CD) seront renvoyés à leur expéditeur à l'issue de la commission de sélection.

Sélection

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant la direction de la culture de la communauté urbaine de Dunkerque, les structures culturelles associées, la direction régionale des affaires culturelles, et de l'éducation nationale (délégation académique arts et culture et l'inspection académique du Nord).

Le résultat de la sélection sera communiqué à la fin du mois de juin 2013 au plus tard.

Informations CLEA

Contactez **Charlotte Kherzane, coordinatrice C.L.E.A. Dunkerque Grand Littoral**
Tél. : 03.28.24.54.26 / clea@cud.fr

Lien de téléchargement du présent appel à candidatures :

<http://crdp.ac-lille.fr/sceren/souslepreau>

« Essai de définition d'un geste artistique » (articles) :

http://crdp.ac-lille.fr/sceren/souslepreau/IMG/pdf/Le_geste_artistique.pdf

ANNEXE

Liste (non exhaustive) des structures du territoire, potentiels partenaires

FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN NORD PAS-DE CALAIS

930 Avenue de Rosendaël, 59240 DUNKERQUE – www.fracndpc.fr

Créé en 1982 dans le cadre d'une convention entre l'Etat et le Conseil Régional et implanté à Dunkerque depuis 1996, le FRAC Nord-Pas de Calais répond à 3 missions : le soutien à la création contemporaine, la constitution et la gestion d'un fonds d'œuvres représentatives de la création plastique contemporaine et la sensibilisation des publics à cette forme d'art par la diffusion des œuvres et l'action culturelle .Il possède, avec 1500 pièces, l'une des plus riches collections d'art contemporain et de design en France, d'envergure internationale.

A l'été 2013, le FRAC déménagera sur le site de l'AP2, dans le bâtiment conçu par les architectes Lacaton et Vassal pour accueillir, sur 9 000 m2, des espaces de réserve, d'exposition, de médiation, d'information et de convivialité. Cette installation permettra au FRAC d'acquérir une meilleure visibilité et de développer ses missions, que ce soit en termes de gestion de la collection, de diffusion des œuvres ou de sensibilisation des publics. Ni musée, ni centre d'art, le FRAC présentera sa collection dans le cadre d'expositions qui se renouvelleront régulièrement. Il mettra particulièrement l'accent sur la médiation et la dimension participative des publics, afin de permettre un accès le plus large possible à l'art contemporain.

ECOLE SUPERIEURE D'ART DUNKERQUE-TOURCOING

ESA / Site de Dunkerque, 5 bis Rue de l'esplanade, 59140 DUNKERQUE – www.esa-n.info

Résultat de la fusion en janvier 2011 de l'école régionale des beaux-arts de Dunkerque et de l'école régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing, l'école supérieure d'art accueille sur ses deux sites 250 étudiants. Avec son option « art », elle forme particulièrement aux parcours d'artistes, d'auteurs et de créateurs contemporains.

Elle propose des ateliers encadrés par des techniciens spécialisés dans des champs disciplinaires très variées (dessin, peinture, son, vidéo, photo, informatique et multimédia, etc.), un centre de documentation proposant un fonds de référence dans le domaine de l'art, de son histoire et ses théories, ainsi que des cycles de conférences, rencontres avec des artistes, expositions, etc.

DIRECTION DES MUSEES DE DUNKERQUE

➤ LIEU D'ART ET D'ACTION CONTEMPORAINE (LAAC)

Pont Lucien Lefol, Jardin de sculptures, 59140 DUNKERQUE

Au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierre et de vent, à proximité immédiate de la plage, le LAAC défie le ciel avec son architecture étonnante en céramique blanche. Ponctué ici et là de couleurs pop, du rouge, du orange, du vert, de grandes verrières qui offrent un large point de vue sur son jardin, ce musée, né au début des années 1980, conserve une collection qui replonge ses visiteurs dans l'esprit des années 1950 à 1980 avec comme star incontestable l'ensemble *Circus* de Karel Appel, haut en couleurs et plein de fantaisie. Des expositions temporaires rythment l'année et permettent de présenter successivement les œuvres de cette collection. Au deuxième étage, le cabinet d'arts graphiques permet de découvrir plus de 150 dessins et estampes en manipulant tiroirs et meubles à coulisses.

➤ MUSEE DES BEAUX-ARTS

Musée des Beaux-Arts, Place du Général de Gaulle, 59140 DUNKERQUE

Le musée des Beaux-Arts, à première vue plus classique et aux collections éclectiques, propose quant à lui des expositions inédites qui attisent la curiosité des visiteurs de tout âge en mêlant art ancien et art contemporain, beaux-arts et sciences, art occidental et ethnographie extra-européenne. De surprenantes

rencontres se créent entre les œuvres ; le visiteur est ainsi amené à les découvrir en traversant époques et continents. Par ailleurs, le musée s'ouvre très largement à la création la plus contemporaine allant jusqu'à inviter des artistes à créer des œuvres spécialement pour le lieu.

L'étage accessible sur demande à l'accueil, est une immense réserve visitable foisonnante d'objets et d'œuvres de toutes sortes au milieu desquels le visiteur se fraie son propre parcours.

➤ DEPARTEMENT ART ET MEDIATION

Afin de valoriser ses musées et leurs collections, la direction des musées a placé la médiation au cœur de ses préoccupations, mission prioritaire du département « art et médiation » créé en 2007, et propose un ensemble cohérent de dispositifs tout particulièrement axé vers les familles et les jeunes publics.

Par ailleurs, elle privilégie des relations de partenariat autour de nombreux projets avec les acteurs culturels du territoire (tissu associatif, structures culturelles du Dunkerquois, artistes, chercheurs, etc.). Le département « art et médiation » développe le projet OPENER, programme de recherches et d'actions artistiques dans l'espace public dont l'objectif est de créer les conditions de rencontres, de travail et d'échanges entre artistes et habitants autour d'une question fondamentale « qu'est-ce qu'habiter la ville ? ». Pensé et mis en œuvre avec les acteurs du territoire, ce projet privilégie le processus de co-fabrication de l'espace public par le biais de propositions artistiques qui interrogent les usages de la ville.

LA PLATE-FORME

67/69 Rue Henri Terquem 59140 DUNKERQUE – www.laplateforme1.com

La Plate-Forme est un espace de production, de recherche et d'échanges dans le domaine des arts plastiques contemporains. Fondée en 1998 à l'initiative de plasticiens dunkerquois, l'association avait pour objectif principal de créer les conditions permettant à de jeunes artistes locaux de s'installer et travailler à Dunkerque. En 2001, grâce aux partenariats engagés avec les acteurs locaux et régionaux, la Plate-Forme a pu ouvrir un lieu qui, depuis lors, offre 7 ateliers de production à des artistes plasticiens et permet d'organiser des événements et résidences artistiques. Géré par des artistes, ce lieu propose une programmation culturelle comprenant l'accueil en résidence de plasticiens extérieurs et la mise en place d'événements dans le cadre de partenariats locaux (FRAC, Ecole d'art,...) ou à l'initiative d'artistes associés.

GALERIE ROBESPIERRE

Place de l'Europe 59760 GRANDE-SYNTHÉ – www.ville-grande-synthe.fr/galerie/

Situé au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant la médiathèque, la Galerie Robespierre est un lieu d'exposition et de création de 120m². Elle accueille en moyenne 5 à 6 expositions par an couvrant toutes les disciplines de la création contemporaine (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, nouvelles technologies, etc.) ainsi que des artistes en résidence invités à développer un travail de création artistique en lien avec le territoire et la population locale. Animée par la volonté de faciliter l'accès à l'art pour tous, elle organise, en partenariat avec l'école d'arts plastiques Constant Permeke, des activités et événements autour des pratiques artistiques et des expositions (visites, rencontres, ateliers, stages, conférences).

FRUCTÔSE

Port 2456, Quai Freycinet 4, Môle 1, 59140 DUNKERQUE, France – www.fructosefructose.fr

L'objet principal de l'association Fructôse est de faciliter, accompagner et promouvoir l'émergence de la jeune création contemporaine et pluridisciplinaire, issue principalement du territoire de l'agglomération mais également, de par le travail en réseau, celui de la région Nord Pas-de-Calais et de l'Euro-région. Elle ambitionne de mettre en place un croisement innovant et attractif entre la création artistique et le développement territorial qu'il soit économique, social ou urbain. Elle contribue à renforcer la lisibilité et l'attractivité de la création artistique sur le territoire dunkerquois.

MUSEE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

7 Rue André Vanderghote, 59820 GRAVELINES

Ce musée d'art moderne, à la thématique unique en France, fait suite à une histoire locale. Un groupe d'artistes locaux se constitue dans les années soixante et lance une dynamique de rencontres, de production et d'expositions. Des donations vont constituer le socle du musée, qui se voit affectée l'Arsenal en 1980 après

restauration. Ouvert au public depuis 1981, le musée est resté fidèle à sa mission d'origine. Il est centré sur l'estampe, sans oublier sa localisation dans un site historique ainsi que deux pièces significatives : le plan-relief de la ville et la peinture de la prise de Gravelines par les Français en 1644.

Le musée possède aujourd'hui un corpus de 13000 estampes et réalise de nombreuses expositions faisant appel à des artistes contemporains. Il propose également des actions culturelles s'adressant à tous les publics (visites guidées, ateliers, stages, atelier-rencontre...) ainsi qu'un atelier de gravure.

MUSEE PORTUAIRE

9 Quai de la citadelle, 59 140 Dunkerque – www.musee-portuaire.com

Créé en 1982 sous l'impulsion de l'Association pour la Création d'une Maison de la vie et des traditions Portuaire (ACMAPOR) regroupant professionnels du port et partenaires institutionnels, le musée portuaire propose :

- Un musée à quai installé dans un ancien entrepôt des tabacs du 19^{ème} siècle, dont le parcours permanent a pour vocation de faire découvrir l'histoire et les activités du port de Dunkerque que ce soit dans sa dimension historique et contemporaine.
- Un musée à flot composé de 3 bateaux, amarrés face au musée dans le bassin du commerce : le trois-mâts Duchesse Anne, le bateau-feu Sandettie et la péniche Guilde,

Parallèlement, le musée développe une politique d'actions culturelles destinée à faire découvrir au public et à la population l'histoire et l'évolution actuelle du territoire, le rôle essentiel d'un port et les valeurs de ceux qui y vivent. Cela se traduit par un programme d'expositions et d'événements culturels réguliers, de visites guidées, publications, spectacles et conférences, ainsi qu'un programme d'animations spécifiques à destination des scolaires de l'agglomération.